



Communiqué de presse

Vendredi 29 janvier 2021

La Ville de Paris dément les propos diffamatoires de la CGT de l'Hôtel-Dieu

Depuis le début du mois de janvier, la Ville de Paris, dans le strict cadre de la stratégie vaccinale fixée par le Gouvernement, a noué un partenariat avec l'APHP pour la vaccination à l'Hôtel-Dieu de ses agents de plus de 50 ans ou présentant l'une des pathologies prévues par les autorités sanitaires et exerçant des fonctions de professionnels de santé ou appartenant au secteur médicosocial.

Sur les 50.000 agents de la Ville, environ 2.000 agents municipaux sont ainsi éligibles à la vaccination selon ces critères sanitaires.

Au 27 janvier, 1.119 agents municipaux étaient inscrits et 475 premières injections ont été réalisées.

La Ville de Paris a mené une enquête pour vérifier l'identité de tous les agents concernés.

Contrairement aux affirmations purement diffamatoires qui ont pu être relayées dans la journée d'hier, cette enquête démontre que les règles sanitaires ont été scrupuleusement respectées et qu'aucun passe-droit n'a été octroyé.

La Ville de Paris se réserve le droit d'engager les suites judiciaires éventuelles contre les propos attentatoires à l'honneur du service public qui ont été tenus.

Contact presse : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr